



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

This publication has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Cette publication a été numérisée à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp zu finden.

Diese Veröffentlichung wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen von der originalen Veröffentlichung aufweisen.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.



TG/196/2

ORIGINAL: anglais

DATE: 2006-04-05

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

IMPATIENTE DE NOUVELLE-GUINÉE *

Code UPOV : IMPAT_NGH

Groupe des Impatiens de Nouvelle-Guinée

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s) * :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Groupe des Impatiens de Nouvelle-Guinée</i>	New Guinea Impatiens	Impatiens de Nouvelle-Guinée	Neuguinea-Impatiens	Impatiens de Nueva Guinea

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SOMMAIRE

PAGE

1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	7
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	15
9. BIBLIOGRAPHIE.....	18
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	19

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de la *Groupe des Impatientes de Nouvelle-Guinée* de la famille *Balsaminaceae*.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de boutures racinées.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 boutures racinées.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.1 Observation visuelle de la couleur

Étant donné les variations de la lumière solaire, les déterminations de la couleur avec un code de couleurs doivent être faites dans une enceinte avec une lumière artificielle ou au milieu de la journée, dans une pièce sans rayon de soleil direct. La distribution spectrale de la

source de lumière artificielle doit être conforme à la norme CIE de la lumière du jour définie conventionnellement D 6500 et rester dans les limites de tolérance du “British Standard 950”, partie I. Les déterminations doivent être faites en plaçant la partie de plante sur un fond de papier blanc.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 20 plantes au moins pour les variétés à multiplication végétative.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 10 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 10 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 *Différences nettes*

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les

utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 *Homogénéité*

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité de variétés multipliées par voie végétative, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 20 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 *Stabilité*

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés afin de faciliter la détermination de la distinction, il est utile de recourir à des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Limbe : ornementation de la face supérieure (caractère 9)
- b) Fleur : type (caractère 17)
- c) Fleur : nombre de couleurs (zone de l'œil exclue) (caractère 19)

d) Fleur : couleur principale de la partie supérieure (caractère 20) avec les groupes suivants :

- Gr. 1 : blanche
- Gr. 2 : rose orangé
- Gr. 3 : rouge orangé
- Gr. 4 : rouge
- Gr. 5 : rose bleuâtre
- Gr. 6 : rouge-bleu
- Gr. 7 : rouge-pourpre
- Gr. 8 : pourpre
- Gr. 9 : violet
- Gr. 10 : violet-bleu

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. Plant: height of foliage (* (+)	Plante: hauteur du feuillage	Pflanze: Höhe der Laubzone	Planta: altura del follaje		
QN short	bas	niedrig	bajo	Kijos	3
medium	moyen	mittel	medio	Colombo	5
tall	haut	hoch	alto	Firenze	7
2. Plant: width (*	Plante: largeur	Pflanze: Breite	Planta: anchura		
QN narrow	étroite	schmal	estrecha	Kimpgua	3
medium	moyenne	mittel	media	Kitotoya	5
broad	large	breit	ancha	Kibarbu	7
3. Shoot: anthocyanin coloration (on upper part of shoot)	Pousse: pigmentation anthocyanique (sur la partie supérieure d'une pousse)	Trieb: Anthocyanfärbung (am oberen Teil des Triebes)	Tallo: pigmentación antociánica (en la parte superior de un tallo)		
QN absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Vienna	1
weak	faible	gering	débil	Duesweetres	3
medium	moyenne	mittel	media	Firenze	5
strong	forte	stark	fuerte	Kitotoya	7
very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Kimali	9
4. Petiole: length	Pétiole: longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
QN short	court	kurz	corto		3
medium	moyen	mittel	medio		5
long	long	lang	largo		7

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. Petiole: anthocyanin coloration on upper side	Pétiole: pigmentation anthocyanique de la partie supérieure	Blattstiel: Anthocyanfärbung auf der Oberseite	Pecíolo: pigmentación antocianica de la parte superior		
QN absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Kijos	1
weak	faible	gering	débil	Ricky Gini	3
medium	moyenne	mittel	media	Firenze	5
strong	forte	stark	fuerte	Kinepor	7
very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
6. Leaf blade: length (*)	Limbe: longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud		
QN short	court	kurz	corto	Duesweetres	3
medium	moyen	mittel	medio	Kitotoya	5
long	long	lang	largo	Firenze	7
7. Leaf blade: width (*)	Limbe: largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura		
QN narrow	étroit	schmal	estrecho	Kiluis	3
medium	moyen	mittel	medio	Duesweetres	5
broad	large	breit	ancho	Firenze	7
8. Leaf blade: length/width ratio	Limbe: rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación entre la longitud y la anchura		
QN small	petit	klein	pequeña	Kimplav	3
medium	moyen	mittel	media	Kitotoya	5
large	grand	groß	grande	Kimaris	7
9. Leaf blade: marking (*) of upper side (+)	Limbe: ornementation de la face supérieure	Blattspreite: Zeichnung der Oberseite	Limbo: mancha del haz		
QL absent	absente	fehlend	ausente	Kitotoya	1
present	présente	vorhanden	presente	Tempest	9

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
10. Varieties with marking only: (*) Leaf blade: color of marking of upper side	Seulement les variétés à ornementation: Limbe: couleur de l'ornementation de la face supérieure	Nur Sorten mit Zeichnung: Blattspreite: Farbe der Zeichnung der Oberseite	Sólo para variedades con mancha: Limbo: color de la mancha del haz		
PQ light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Solared	1
medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Red Planet	2
yellow with red	jaune et rouge	gelb mit rot	amarillo y rojo	Tempest	3
light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Celsal	4
11. Leaf blade: anthocyanin coloration of upper side (*)	Limbe: pigmentation anthocyanique de la face supérieure	Blattspreite: Anthocyanfärbung der Oberseite	Limbo: pigmentación antocianica del haz		
QN absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Ballet	1
weak	faible	gering	débil	Kicarl	3
medium	moyenne	mittel	media		5
strong	forte	stark	fuerte		7
very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte	Vulcain	9
12. Leaf blade: color of lower side between veins (*)	Limbe: couleur de la face inférieure entre les nervures	Blattspreite: Farbe der Unterseite zwischen den Adern	Limbo: color del envés entre los nervios		
QL green	verte	grün	verde	Kitotoya	1
red	rouge	rot	rojo	Tempest	2
13. Varieties with red lower side only: (*) Leaf blade: intensity of red coloration on lower side between veins	Seulement les variétés dont la face inférieure est rouge: Limbe: intensité de la pigmentation rouge sur la face inférieure entre les nervures	Nur Sorten mit roter Blattunterseite: Blattspreite: Intensität der Rotfärbung der Unterseite zwischen den Adern	Sólo para variedades con envés rojo: Limbo: intensidad del color rojo en el envés entre los nervios		
QN weak	faible	gering	débil		3
medium	moyenne	mittel	media		5
strong	forte	stark	fuerte		7

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
14. Leaf blade: color of veins on lower side (*)	Limbe: couleur des nervures sur la face inférieure	Blattspreite: Farbe der Adern auf der Unterseite	Limbo: color de los nervios en el envés		
QL green	vertes	grün	verde	Kijos	1
red	rouges	rot	rojo	Kitotoya	2
15. Pedicel: length	Pédicelle: longueur	Blütenstiel: Länge	Pedicelo: longitud		
QN short	court	kurz	corto		3
medium	moyen	mittel	medio		5
long	long	lang	largo		7
16. Pedicel: anthocyanin coloration	Pédicelle: pigmentation anthocyanique	Blütenstiel: Anthocyanfärbung	Pedicelo: pigmentación antociánica		
QN absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Tempest	1
weak	faible	gering	débil	Ricky Gini	3
medium	moyenne	mittel	media	Firenze	5
strong	forte	stark	fuerte	Kimpslav	7
very strong	très forte	sehr stark	muy fuerte		9
17. Flower: type (*)	Fleur: type	Blüte: Typ	Flor: tipo		
QL single	simple	einfach	simple	Kitotoya	1
double	double	gefüllt	doble		2
18. Flower: width (*) (+)	Fleur: largeur	Blüte: Breite	Flor: anchura		
QN very narrow	très étroite	sehr schmal	muy estrecha	Kitol	1
narrow	étroite	schmal	estrecha	Duesweetpur	3
medium	moyenne	mittel	media	Kitotoya	5
broad	large	breit	ancha	Kibetio	7
very broad	très large	sehr breit	muy ancha	Kimpslav	9

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
19. Flower: number of colors (eye zone excluded) (*)	Fleur: nombre de couleurs (zone de l'œil exclue)	Blüte: Anzahl Farben (Augenzone ausgenommen)	Flor: número de colores (excluida la zona del ojo)		
QL one	une	eine	uno	Kitotoya	1
two	deux	zwei	dos	Kiluis	2
three or more	trois ou plus	drei oder mehr	tres o más		3
20. Flower: main color of upper side (*)	Fleur: couleur principale de la partie supérieure	Blüte: Hauptfarbe der Oberseite	Flor: color principal de la parte superior		
PQ RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
21. Varieties with bi- or multicolored flowers only: Flower: secondary color of upper side (*)	Seulement les variétés à fleurs bicolores ou multicolores: fleur: couleur secondaire de la partie supérieure	Nur Sorten mit zwei- oder mehrfarbigen Blüten: Blüte: Sekundärfarbe der Oberseite	Sólo para variedades con flores bicolors o multicolores: Flor: color secundario de la parte superior		
PQ RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
22. Varieties with bi- or multicolored flowers (+) only: Flower: distribution of secondary color	Seulement les variétés à fleurs bicolores ou multicolores: fleur: distribution de la couleur secondaire	Nur Sorten mit zwei- oder mehrfarbigen Blüten: Blüte: Verteilung der Sekundärfarbe	Sólo para variedades con flores bicolors o multicolores: Flor: distribución del color secundario		
PQ mainly on upper petal	surtout sur le pétale supérieur	hauptsächlich auf dem oberen Blütenblatt	principalmente en el pétalo superior	Vulcain	1
on all petals around base	sur tous les pétales autour de la base	auf allen Blütenblättern um die Basis herum	en todos los pétalos alrededor de la base	Balcelisow	2
on all petals along mid-rib	sur tous les pétales le long de la nervure centrale	auf allen Blütenblättern entlang der Mittelrippe	a lo largo del nervio central de todos los pétalos	Kiluis	3
on all petals v-shaped at distal end	sur tous les pétales en V vers le sommet	auf allen Blütenblättern V-förmig am distalen Ende	en forma de "v" en el extremo distal de todos los pétalos	Danharpurcrown	4
on all petals irregularly distributed	sur tous les pétales irrégulièrement répartie	auf allen Blütenblättern unregelmäßig verteilt	distribuido irregularmente en todos los pétalos	Fisnics Magpink	5

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
23. Flower: eye zone (* (+)	Fleur: zone de l'œil	Blüte: Augenzone	Flor: zona del ojo		
QL absent	Absente	fehlend	ausente	Kibetio	1
present	Présente	vorhanden	presente	Kitotoya	9
24. Flower: size of eye zone (* (+)	Fleur: taille de la zone de l'œil	Blüte: Größe der Augenzone	Flor: tamaño de la zona del ojo		
QN small	petite	klein	pequeña	Firenze	3
medium	moyenne	mittel	media	Tempest	5
large	grande	groß	grande	Kianton	7
25. Flower: main color of eye zone	Fleur: couleur principale de la zone de l'œil	Blüte: Hauptfarbe der Augenzone	Flor: color principal de la zona del ojo		
PQ RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)		
26. Varieties with single flowers only: (+) Upper petal: width	Seulement les variétés à fleurs simples: Pétale supérieur: largeur	Nur Sorten mit einfachen Blüten: Oberes Blütenblatt: Breite	Sólo para variedades con flores simples: Pétalo superior: anchura		
QN narrow	étroit	schmal	estrecho	Kipaqui	3
medium	moyen	mittel	medio	Kijos	5
broad	large	breit	ancho	Kimali	7
27. Varieties with single flowers only: (+) Lateral petal: width	Seulement les variétés à fleurs simples: Pétale latéral: largeur	Nur Sorten mit einfachen Blüten: Seitliches Blütenblatt: Breite	Sólo para variedades con flores simples: Pétalo lateral: anchura		
QN narrow	étroit	schmal	estrecho	Kitotoya	3
medium	moyen	mittel	medio	Firenze	5
broad	large	breit	ancho	Duesweetres	7

English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
28. <u>Varieties with single flowers only:</u> (+) Lower petal: length	<u>Seulement les variétés à fleurs simples:</u> Pétale inférieur: longueur	<u>Nur Sorten mit einfachen Blüten:</u> Unteres Blütenblatt: Länge	<u>Sólo para variedades con flores simples:</u> Pétalo inferior: longitud		
QN short	court	kurz	corto		3
medium	moyen	mittel	medio		5
long	long	lang	largo		7
29. <u>Varieties with single flowers only:</u> (+) Lower petal: depth of incision	<u>Seulement les variétés à fleurs simples:</u> Pétale inférieur: profondeur de l'incision	<u>Nur Sorten mit einfachen Blüten:</u> Unteres Blütenblatt: Tiefe des Einschnitts	<u>Sólo para variedades con flores simples:</u> Pétalo inferior: profundidad de la incisión		
QN absent or very shallow	absente ou très peu profonde	fehlend oder sehr gering	ausente o muy poco profunda		1
shallow	peu profonde	gering	poco profunda		3
medium	moyenne	mittel	media		5
deep	profonde	tief	profunda		7
very deep	très profonde	sehr tief	muy profunda		9
30. <u>Spur: degree of curvature</u> (+)	<u>Éperon: degré de courbure</u>	<u>Sporn: Stärke der Krümmung</u>	<u>Espolón: grado de curvatura</u>		
QN absent or very weak	nul ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
weak	faible	gering	débil		3
medium	moyen	mittel	media		5
strong	fort	stark	fuerte		7
very strong	très fort	sehr stark	muy fuerte		9

8. Explications du tableau des caractères

Ad. 1: Plante: hauteur du feuillage

La hauteur du feuillage est la distance depuis la surface du substrat jusqu'au point le plus haut du feuillage.

Ad. 9 : Limbe : ornementation de la face supérieure



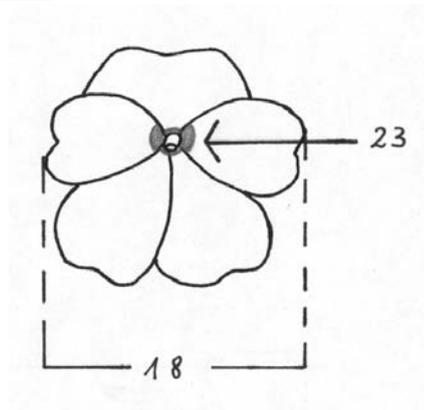
1
absente



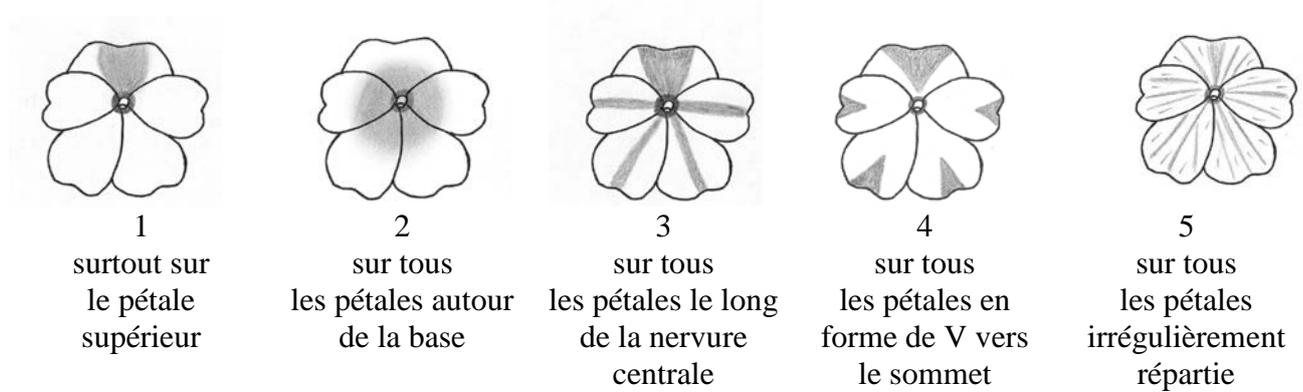
9
présente

Ad. 18 : Fleur : largeur

Ad. 23 : Fleur : zone de l'œil



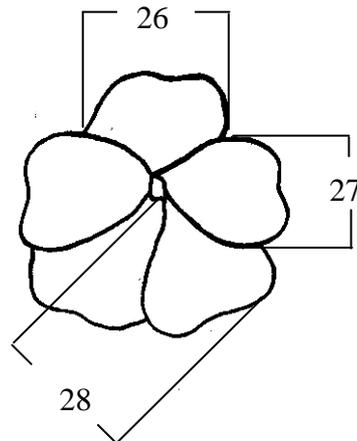
Ad. 22 : Seulement les variétés à fleurs bicolores ou multicolores : Fleur : distribution de la couleur secondaire



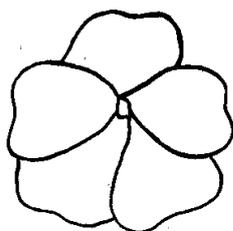
Ad. 26 : Seulement les variétés à fleurs simples : Pétale supérieur : largeur

Ad. 27 : Seulement les variétés à fleurs simples : Pétale latéral : largeur

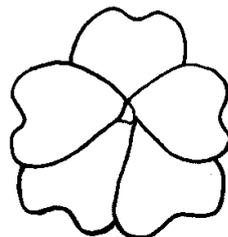
Ad. 28 : Seulement les variétés à fleurs simples : Pétale inférieur : longueur



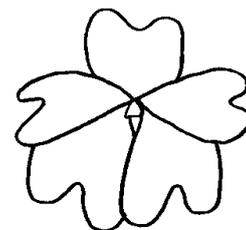
Ad. 29 : Seulement les variétés à fleurs simples : Pétale inférieur : profondeur de l'incision



3
peu profonde



5
moyenne

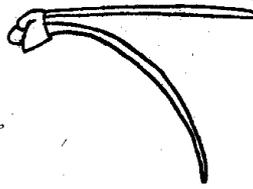


7
profonde

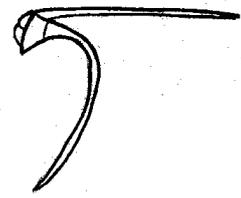
Ad. 30 : Éperon : degré de courbure



3
faible



5
moyen



7
fort

9. Bibliographie

Grey-Wilson, C., 1980: Impatiens of Africa, A. A. Balkema, Rotterdam.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<input type="text" value="Groupe des Impatientes de Nouvelle-Guinée"/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Impatiente de Nouvelle-Guinée"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
<p>#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété</p> <p>4.1 Schéma de sélection</p> <p>Variété résultant d'une :</p> <p>4.1.1 Hybridation</p> <p>a) hybridation contrôlée [] (indiquer les variétés parentales)</p> <p>b) hybridation à généalogie partiellement connue [] (indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))</p> <p>c) hybridation à généalogie inconnue []</p> <p>4.1.2 Mutation [] (indiquer la variété parentale)</p> <p>4.1.3 Découverte et développement [] (indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)</p> <p>4.1.4 Autre [] (veuillez préciser)</p> <p>4.2 Méthode de multiplication de la variété</p> <p>4.2.1 Multiplication végétative</p> <p>a) boutures []</p> <p>b) multiplication <i>in vitro</i> []</p> <p>c) autre (veuillez préciser) []</p> <p>4.2.2 Autre [] (veuillez préciser)</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
<p>5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).</p>		
Caractères	Exemples de variétés	Note
<p>5.1 Plante : hauteur du feuillage (1)</p>		
bas	Kijos	3[]
moyen	Colombo	5[]
haut	Firenze	7[]
<p>5.2 Limbe: ornementation de la face supérieure (9)</p>		
absente	Kitotoya	1[]
présente	Tempest	9[]
<p>5.3 Limbe : pigmentation anthocyanique de la face supérieure (11)</p>		
absente ou très faible	Ballet	1[]
faible	Kicarl	3[]
moyenne		5[]
forte		7[]
très forte	Vulcain	9[]
<p>5.4 Limbe : couleur de la face inférieure entre les nervures (12)</p>		
verte	Kitotoya	1[]
rouge	Tempest	2[]
<p>5.5 Limbe : couleur des nervures sur la face inférieure (14)</p>		
verte	Kijos	1[]
rouge	Kitotoya	2[]
<p>5.6 Fleur : type (17)</p>		
simple	Kitotoya	1[]
double		2[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemples de variétés	Note
5.7 Fleur : largeur (18)		
très étroite	Kitol	1[]
étroite	Duesweetpur	3[]
moyenne	Kitotoya	5[]
large	Kibetio	7[]
très large	Kimpslav	9[]
5.8 Fleur : nombre de couleurs (zone de l'œil exclue) (19)		
une	Kitotoya	1[]
deux	Kiluis	2[]
trois ou plus		3[]
5.9i Fleur : couleur principale de la partie supérieure (20)		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.9ii Fleur : couleur principale de la partie supérieure (20)		
blanc		1[]
rose orangé		2[]
rouge orangé		3[]
rouge		4[]
rose bleuâtre		5[]
rouge-bleu		6[]
rouge-pourpre		7[]
pourpre		8[]
violet		9[]
violet-bleu		10[]
autre couleur (préciser)		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
5.10i <u>Seulement les variétés à fleurs bicolores ou multicolores :</u>		
(21) Fleur : couleur secondaire de la partie supérieure		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
.....		
5.10ii <u>Seulement les variétés à fleurs bicolores ou multicolores :</u>		
(21) Fleur : couleur secondaire de la partie supérieure		
blanc	1[]	
rose orangé	2[]	
rouge orangé	3[]	
rouge	4[]	
rose bleuâtre	5[]	
rouge-bleu	6[]	
rouge-pourpre	7[]	
pourpre	8[]	
violet	9[]	
violet-bleu	10[]	
autre couleur (préciser)		
.....		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :	
<p>6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés</p> <p><i>Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.</i></p>			
Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Fleur : couleur principale de la face supérieure</i>	<i>rose orangé</i>	<i>rouge orangé</i>
<p>Observations :</p>			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :
<p>#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété</p> <p>7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>(Dans l'affirmative, veuillez préciser)</p> <p>7.3 Autres renseignements</p> <p>Une photographie en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.</p>		
<p>8. Autorisation de dissémination</p> <p>a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?</p> <p>Oui [] Non []</p> <p>Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation</p>		

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	Numéro de référence :												
<p>9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen</p> <p>9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.</p> <p>9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :</p> <table data-bbox="284 801 1394 1097"><tr><td>a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>c) culture de tissus</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr><tr><td>d) autres facteurs</td><td>Oui []</td><td>Non []</td></tr></table> <p>Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.</p> <p>.....</p>			a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []	b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []	c) culture de tissus	Oui []	Non []	d) autres facteurs	Oui []	Non []
a) micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui []	Non []												
b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui []	Non []												
c) culture de tissus	Oui []	Non []												
d) autres facteurs	Oui []	Non []												
<p>10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :</p> <p>Nom du demandeur <input data-bbox="539 1460 1426 1518" type="text"/></p> <p>Signature <input data-bbox="424 1541 983 1599" type="text"/> Date <input data-bbox="1136 1541 1426 1599" type="text"/></p>														

[Fin du document]